

Jamhour, le 1^{er} octobre 2025

École de musique 2025-2026

Chers Parents,

L'École de musique, rattachée à l'ESA du Collège Notre-Dame de Jamhour, offre un enseignement musical spécialisé qui comprend les matières théoriques et la pratique régulière d'un instrument : **30 minutes de cours individuel** et **30 minutes de Solfège** (individuel ou en groupe). Elle est ouverte aux élèves **de la 10^e à la 3^e**.

À la fin des études, et après avoir passé avec succès ses examens, l'élève reçoit un diplôme reconnu par l'État.

Informations pratiques :

- Les cours sont dispensés au **Collège Notre-Dame de Jamhour** les **mardis, mercredis et vendredis, entre 15h et 20h** (la grille horaire sera communiquée aux élèves inscrits). Ils **débuteront au mois de novembre 2025**.
- Les élèves du **Collège Saint-Grégoire** doivent se rendre à Jamhour par leurs propres moyens.

Frais de participation annuels :

- **cours en groupe de 3** : 470 USD (instrument + solfège en groupe)
- **cours individuel** (réservé aux élèves ayant validé le cours de solfège préparatoire) : 570 USD (instrument + solfège individuel).

Cette somme devra être réglée en **deux versements** qui figureront sur les deuxième et troisième **factures de scolarité**.

En cours d'année, un éventuel désistement de la part de l'élève ne peut donner droit au remboursement.

Pour les inscriptions à l'École de musique, merci de bien vouloir remplir le **formulaire** reçu dans les **notifications** de l'application mobile du Collège, **au plus tard dimanche 12 octobre 2025**.

Pour toute question ou information complémentaire, je reste à votre entière disposition.

Alice Keyrouz
Chargée de l'Éveil Sportif et Artistique